



Résidence PORTE DE MONTMARTRE

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Paris

La résidence dispose de 200 studios meublés de 18 m² à 21 m² et 1 T2 meublé.



www.logifac.fr

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !



35, rue du Docteur Babinski
75018 Paris

Contact résidence
01 40 10 27 78

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

200 studios meublés de
18 m² à 21 m²
1 T2 meublé.

Loyer/mois à partir de

437 €*

aide au logement déduite

* Si ALS déduite de 170€ pour un étudiant non boursier
logement T02
(Hors TEOM au 01/12/2019 et hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie C.
- Gaz à effet de serre catégorie D.

Frais de dossier à partir de 380 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



**Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement Social (ALS)** qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement
durant 3 mois****

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Badge Vigik



Intendant
Agent de
permanence



Laverie**



Local à vélos



Surveillance
vidéo



Linge de
maison**



WIFI**



Salle de sport



Meublé



Kit vaisselle

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, WC, douche.
- La pièce principale équipée : lit, penderie, chaises, bureau, tabouret, étagère.
- Le coin cuisine équipé : plaques électriques, réfrigérateur, placard de rangement, micro-ondes, kit vaisselle.

Certains logements sont conçus pour permettre le passage et la rotation d'un fauteuil roulant.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : surveillance vidéo, salle de travail, laverie**, salle de sport, local à vélos, aspirateur libre service, table de ping-pong et baby-foot, distributeurs automatiques de boissons et snacks.

Le loyer inclut :

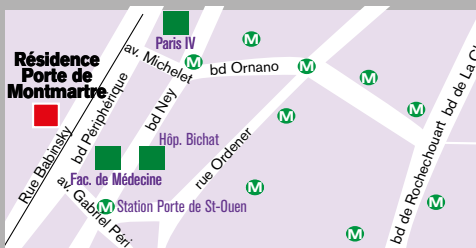
- La mise à disposition des mobiliers et équipements collectifs.
- Le ménage du studio une fois toutes les 6 semaines environ.
- Les frais d'entretien normaux VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.
- La mise à disposition du local à vélos selon disponibilités

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations d'électricité.
- Les consommations personnelles d'eau froide, d'eau chaude et de chauffage (Acompte lors de l'appel mensuel de redevance).
- En option** : kit linge et ménage supplémentaire.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais d'accès à internet.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Située dans un quartier très commerçant (boulangerie, poste, supérette, restaurant, hôpital Bichat).

La résidence est très bien desservie par les transports en commun permettant un accès rapide aux universités et écoles ainsi qu'au centre de Paris.

SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites votre demande de logement directement en ligne.

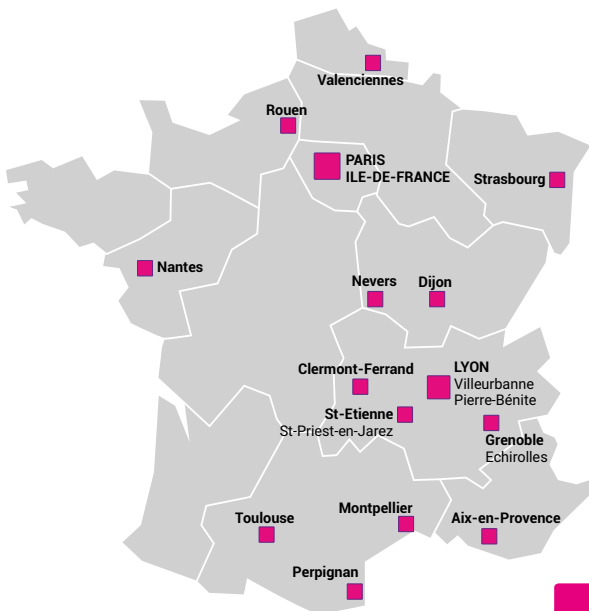
- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
 CLERMONT-FERRAND
 DIJON
 GRENOBLE / ÉCHIROLLES
 LYON / VILLEURBANNE
 PIERRE-BÉNITE
 MONTPELLIER
 NANTES
 NEVERS
 PERPIGNAN
 ROUEN
 ST-ÉTIENNE
 ST-PRIEST-EN-JAREZ
 STRASBOURG
 TOULOUSE
 VALENCIENNES
Paris Île-de-France :
 ALFORTVILLE
 AUBERVILLIERS
 CARRIÈRES-S/SEINE
 CHOISY-LE-ROI
 HERBLAY
 LA COURNEUVE
 LA ROCHETTE
 LIEUSAIN
 MELUN
 ORLY
 PALAISEAU
 PIERREFITTE-S/SEINE
 VILLEJUIF
 VILLENEUVE-ST-GEORGES
 VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES
 DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
 7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE